

A2L INVEST
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 7 Chemin de Géry, Apt 7 - 26200 MONTELIMAR
890.449.747 R .C.S ROMANS

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 12 JUIN
2025

Le 12 juin 2025, Adeline LEBRUN associé unique de la société A2L INVEST demeurant 18 Rue Beethoven, 26200 MONTELIMAR, gérante, a pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification des statuts
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

PREMIERE DECISION – TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DES STATUTS

LEBRUN Adeline, associé unique décide de transférer le siège social de 7 Chemin de Géry, Apt 7, 26200 MONTELIMAR à 18 Rue Ludwig Van Beethoven, 26200 MONTELIMAR, à compter du 12 Juin 2025.

L'article 5 des statuts est donc modifié comme suit :

« ARTICLE 5 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à 18 Rue Ludwig Van Beethoven, 26200 MONTELIMAR »

Les autres informations figurant dans l'article demeurent inchangées.

DEUXIEME DECISION – POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs à Adeline LEBRUN pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Montélimar, le 12 Juin 2025

